

Stratégies pour une interaction pédagogique langagière en licence de FLE : la co-évaluation en question (s)

Cas des départements de français
(Batna / Ouargla)

Melle Mesghouni Dalal

*Université Ouargla
Algerie*

Résumé : De par son sens courant la co-évaluation, en tant que pratique interactive , gravite essentiellement dans l'apprentissage d'une langue étrangère autour des activités orales. Elle suppose, ainsi, un recours à des moyens d'enseignement sophistiqués ainsi qu'à un dispositif méthodologique spécifique. En l'absence de ces moyens, l'enseignant de langue, notamment le FLE, ne pourrait-il pas investir ses propres moyens, assez modestes d'ailleurs, et développer d'autres stratégies afin d'accéder à une mise en œuvre efficace d'une approche interactionniste en évaluation ?

L'hypothèse émise et qui sert de fil conducteur à la résolution de cette question consiste à développer la notion de co-évaluation dans une optique particulière; à savoir considérer l'évaluation des productions écrites des apprenants dans ses différentes phases comme modes d'interaction pédagogique langagière.

Cette nouvelle perspective se propose de repenser et de reconsidérer les modalités d'action des enseignants dans le cadre des pratiques évaluatives institutionnelles (épreuves écrites de moyenne durée), afin de proposer en fonction de ces données d'autres modalités d'intervention pédagogique qui renforcent la logique de régulation des apprentissages.

Ceci dit, le présent article traite de la question de l'évaluation des productions écrites dans deux départements de français (Batna / Ouargla) en deux grandes parties :

Partie n°1 : elle consiste à présenter les données théoriques qui relèvent de ce domaine d'étude " l'apport de l'approche interactionniste en évaluation des apprentissages ", tout en proposant des repères terminologiques et méthodologiques afin de mieux en appréhender la portée:

Partie n°2 : elle vise à tracer l'état des lieux du règlement facultaire, et des modalités d'action évaluatives en vue de susciter la réflexion sur la possibilité d'une mise en œuvre d'une approche interactionniste en évaluation.

L'étude de ces différentes questions s'inscrit dans le cadre d'une sensibilisation des enseignants de FLE à l'importance qu'ils doivent accorder à l'acte de l'évaluation dans le processus d'enseignement / apprentissage.

" Réguler, selon Charles Hadji, signifie intervenir dans un fonctionnement pour l'optimiser par l'utilisation adéquate de l'information en retour"¹. Dès lors, la valeur informative du feed-back et ses effets sur l'apprentissage sont devenus des préoccupations majeures dans la didactique du FLE.

L'association entre le feed-back et l'évaluation est apparue d'une façon précise avec l'idée des examens correctifs. Cependant, dans une situation de communication linéaire, dans laquelle l'enseignant est le seul dépositaire et transmetteur du savoir, le paradigme " enseignement / évaluation / correctifs " intègre difficilement la participation, voire la responsabilisation des apprenants.

De fait et afin d'assurer une régulation des apprentissages du FLE à partir des pratiques évaluatives, il conviendrait, d'une part, de revoir et de repenser les modalités d'évaluation effectives; d'autre part, de reconsidérer certains aspects qui favorisent les modes d'interaction pédagogique langagière, censés renforcer cette logique de régulation.

Certes l'hétérogénéité du public constitue une contrainte pour la mise en place d'une " co-évaluation² régulatrice " mais le recours à des démarches instrumentées³ réduira, le cas échéant, le défi constant d'un retour d'information insaisissable par les apprenants. En fait, un climat d'interaction vise à sécuriser les apprenants pour qu'ils puissent dépasser leurs inhibitions, leurs difficultés, voire leurs erreurs.

Il est question, a priori, de changer les modes de la gestion de classe, de transformer la relation entre enseignant et apprenants, d'instaurer un climat d'interaction fondé sur une confiance⁴ mutuelle, bref de remettre en question le schéma traditionnel de la communication pédagogique. Ainsi "Réussir une pratique de l'interaction en salle de classe présuppose une certaine rupture avec les

schémas de classe habituels. S'il faut créer un climat de confiance et d'authenticité au sein du groupe- classe, varier les types d'échanges lors du déroulement de la classe (enseignant / classe entière, apprenant / apprenants, et variantes), il est aussi nécessaire de modifier les attitudes : celle de l'enseignant qui ne doit pas se considérer comme le dépositaire unique du savoir, mais faire constamment appel aux savoirs acquis du groupe classe..."5.

Partant de toutes ces questions, disons pour un premier constat que l'évaluation des apprentissages en licence de FLE à l'université algérienne vise beaucoup plus des fins institutionnelles de certification au détriment d'une culture pédagogique d'échanges et d'interaction. S'agit-il d'un cas déficitaire des modalités d'enseignement ou d'une inadéquation relative entre fins institutionnelles et fins pédagogiques ?

Méthodologie :

La démarche entreprise pour mener à terme ce travail de recherche est résolument :

- Eclectique pour l'introduction des éléments d'information théoriques, axés essentiellement sur l'apport de l'approche interactionniste en matière d'évaluation; sans pour autant nier la valeur de la dimension humaniste avancée par les autres conceptions, psychométrique et psychogénétique en didactique du FLE.
 - Descriptive et analytique pour la détection des horizons pédagogiques permettant l'installation de ce type (supra) de pratiques interactives en évaluation. Il s'agit d'un essai ambitieux visant à déterminer l'ensemble de contraintes afférentes aux données pédagogiques et institutionnelles par le biais, d'une part, de la lecture objective des textes officiels (règlement facultaire) relatifs aux modalités d'action en évaluation des apprentissages; d'autre part, de l'analyse des pratiques évaluatives en vigueur en recourant à des grilles d'analyse des consignes et des annotations sur un échantillon représentatif (sujets et copies d'examen de la première année graduation "français").
- Le recours à un questionnaire destiné aux enseignants universitaires permet, en outre, de faire le point sur différentes questions relevant des pratiques pédagogiques et évaluatives des enseignants en question. Ces questions touchent les savoirs et savoirs faire des enseignants, leurs attitudes et représentations, leurs prédispositions pédagogiques ainsi que leurs formations professionnelles.

Première partie : Données théoriques : horizons pour un modèle de co-évaluation (s)

Cette première partie tient compte de plusieurs considérations d'ordre théorique. Dans une première perspective, des remarques préliminaires sont accordées au développement des acceptions terminologiques inhérentes au domaine de l'évaluation et de l'interaction. Le rapprochement des concepts de ces deux niveaux rappelle le progrès réalisé en matière de didactique du FLE, notamment marqué par l'apport des nouvelles théories socio-cognitives et psycho-affectives.

Ainsi, insister sur le rôle de l'évaluation quant à la rétroaction sur la pertinence de l'action pédagogique en vue d'optimiser l'acte d'enseignement " interaction formative " ne peut, en aucun cas, nier la fonction formative et régulatrice⁶ de l'évaluation chez les apprenants. Un système renforçant l'interactivité en évaluation ne pourra, en effet, que valoriser la conception moderne de l'apprentissage par l'erreur et l'autonomisation de l'apprentissage et relègue l'aspect négatif de la faute.

Conséquemment, pour une approche interactive en évaluation, il est question de :

1/°- Instituer de nouveaux rapports interpersonnels : " La classe est le lieu où ne s'instaurent pas seulement des échanges linguistiques dans le but d'acquérir une langue, mais toute une série de rapports sociaux dont la qualité peut grandement contribuer à améliorer l'enseignement / apprentissage de la langue étrangère "7 . Dans la perspective d'une approche interactionniste axée sur l'évaluation, il s'agit d'instituer de nouveaux rapports interpersonnels entre les deux sujets de l'acte pédagogique (enseignant / apprenant), fondés sur le principe de " partenariat pédagogique".

Ce dernier implique une tentative de partage des tâches entre enseignant et apprenants pendant les activités d'évaluation. Pour ce faire, un contrat pédagogique doit s'établir entre les deux partenaires dans le but de déterminer préalablement leurs rôles interactionnels. Rôles dont la définition doit être liée à une définition des modes d'interaction pédagogique en évaluation - consignes, annotations, communication des résultats.

2/°-Maintenir un retour d'information " feed-back" : Dans le cadre de la communication pédagogique, le maintien d'un feed-back permet d'instaurer une situation de réciprocité permanente⁹, entre les deux partenaires enseignants / apprenants, dont l'objectif relève de l'ordre des éclaircissements, des ajustements et des réajustements. En effet, toute communication, dont l'objet est la négociation du contenu des activités d'évaluation, doit reposer sur la définition du champ d'action correspondant afin de permettre aux participants de travailler dans une ambiance de classe consensuelle plutôt que conflictuelle.

3/°- Redéfinir la notion de co-évaluation : Définir, a fortiori, les modes d'interaction pédagogique essentiellement langagiers revient, en évaluation, à considérer, en particulier, la pertinence et la congruence des items, des consignes et des annotations¹⁰ formulées lors des épreuves écrites afin d'assurer un retour d'information efficace lors de la communication des résultats.

Il est souhaitable pour viser cette logique de régulation des apprentissages de se donner les moyens, si modestes quels soient, qui permettent d'opérationnaliser le principe d'action, d'interaction et de rétroaction. Il s'agit, en l'occurrence de procéder à une analyse minutieuse des finalités et des chaînes d'attentes, de déterminer soigneusement les objectifs et les critères d'évaluation, et de faire part aux apprenants de toutes ces données.

Deuxième partie : Analyse des données pédagogiques : la co-évaluation en question (s)

Dans une optique pragmatique, traiter de la question de la co-évaluation des productions écrites repose sur un diagnostic objectif des contraintes institutionnelles, lesquelles relèvent, de prime à bord, des réalités pédagogiques, à savoir : mesurer l'écart entre les modalités d'action assignées par le règlement facultaire, les modalités d'action effectives des enseignants, et les enjeux pédagogiques et évaluatifs conçus par ces mêmes enseignants au sein des départements de français.

Relativement à notre étude et loin de toute idée de comparaison entre les deux départements de français (Batna / Ouargla) - faisant partie d'une instance administrative similaire dispensant un programme d'étude modulaire également semblable, les particularités et les conditions de l'enseignement du FLE, dans les

Dans une perspective interactionniste, concevoir autrement les modalités d'action évaluatives présuppose une détermination préalable du champ d'action. Pour ce faire, l'enseignant de langue doit, en fonction des réalités pédagogiques, s'entendre avec ses apprenants sur les modes d'interaction langagière à entreprendre. Ce glissement didactique vers une nouvelle situation d'enseignement / apprentissage doit se manifester aussi bien dans l'institution de nouveaux rapports interpersonnels entre les interactants enseignant et apprenant que dans le changement de la conception d'évaluation et de co-évaluation de la part des deux partenaires de l'acte pédagogique.

Afin de mener à bien la mise en place de cette perspective, il est souhaitable de penser à une formation continue des enseignants de FLE à l'évaluation des apprentissages. Car réguler l'apprentissage par le biais d'une co-évaluation nécessite non seulement un dispositif technique mais aussi un dispositif méthodologique, lequel permet aux enseignants de maîtriser la manipulation du dispositif technique et matériel.

Notes et références bibliographiques :

- 1^o- Voir Hadji (Ch.), L'évaluation démystifiée, Coll. : pratiques et enjeux pédagogiques, ESF, Paris, 1990.
- 2^o- Evaluation fondée sur le retour d'information entre enseignant et apprenants (interaction pédagogique langagière).
- 3^o- Voir Gérard (S.), L'évaluation formative, De Boeck, Bruxelles, 2000, P4.
- 4^o- Pourtant les apprenants sont censés vérifier les informations transmises par l'enseignant, d'où la relativité de la question de confiance.
- 5^o- Cordier Gauthier (C.), "Pour une pratique de l'interaction en classe", University Ottawa Canada, in le français dans le monde : recherches et applications, Numéro spécial, Juillet 1995, P47.
- 6^o- Termes dus à Abrecht (R.), in L'évaluation formative : une analyse critique, De Boeck, Bruxelles, 1991, P38.
- 7^o- Cordier-Gauthier (C.), op-cit, P42.

8/°-Voir Perrenoud (Ph.), L'évaluation des élèves : de la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Entre deux logiques, De Boeck, Paris Bruxelles, 1998, P192.

9/°- Terme dû à Sorsana (Ch.), in Psychologie des interactions sociocognitives, Armand Colin, Paris, 1999, P6.

10/°- Questions abordées en détail par Morissette (D.), in Guide pratique de l'évaluation sommative : gestion des épreuves et des examens, De Boeck, Montréal, 1996.